



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : ORGANISATION DE 2  
CONFERENCES-ATELIERS : LA DEPRESSION  
CHEZ L'ADOLESCENT LE 27 NOVEMBRE 2025  
ET LES TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE LE 3  
DECEMBRE 2025**

**DÉCISION N° DM-25-241  
EN DATE DU 09 JUILLET 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'Adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Ecole des Parents et des Educateurs – Ile-de-France, située 5 impasse Bon-Secours à Paris, et représentée par Madame Mariela BRAVARD, en qualité de Responsable du pôle parentalité, d'assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation de deux conférences, le jeudi 27 novembre 2025 de 20 h à 22 h et le mercredi 3 décembre 2025, de 20 h à 22 h.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association Ecole des Parents et des Educateurs – Ile-de-France, située 5 impasse Bon-Secours à Paris, et représentée par Madame Mariela BRAVARD, Responsable du pôle parentalité, une convention pour l'organisation de deux conférences à destination des parents, le jeudi 27 novembre 2025 de 20 h à 22 h sur le thème de la dépression chez l'adolescent et le mercredi 3 décembre 2025, de 20 h à 22 h sur le thème des troubles de l'apprentissage, dans la salle des Académiciens, pour un montant de 1 200 € TTC (mille deux cents euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la  
santé,

**Signé**

**Josy TOP**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20250709-lmc1H13257H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 09/07/2025  
Date de Publication : 09/07/2025